

## THÈMES

- Atelier 1 : « les collectifs, espace de confiance et de réassurance pour les enseignants et les élèves »
- Atelier 2 : « la diversité des collectifs »
- Atelier 3 : « comment accompagner les collectifs »
- Atelier 4 : « développement, reconnaissance et développement des collectifs »

## L'ESSENTIEL

- Partager des expertises et construire une réflexion plurielle et commune grâce à des vécus différents et des expériences différentes autour de collectifs pédagogiques afin de renforcer l'esprit d'équipe et développer la culture de la coopération, voir quels sont les facteurs qui peuvent aider à développer cette culture
- Donner de l'ambition aux enseignants et élèves pour donner l'envie d'innover
- Dans le contexte actuel : apporter des réponses à l'isolement des enseignants. Le collectif est un moyen de réassurer et de redonner confiance, de travailler ensemble même à distance.
- Identifier des leviers et quelles sont les conditions favorables pour mettre en œuvre ces collectifs en évoquant également les difficultés et obstacles
- Reconnaître et valoriser les collectifs, formuler des propositions concrètes, inscrire les collectifs dans les pratiques quotidiennes en établissement
- Interventions de personnalités du monde du sport -Raphael Ibanez, Amélie Mauresmo- de pédopsychiatres – Marcel Rufo, Président d'atelier, Nicole Catheline, Guillaume Bronsard -, de l'équipe de l'Aisne – projet de mise en place en école primaire d'une communauté d'apprentissage professionnelle, CAP, à Soissons, sur le modèle québécois – de personnalités du monde associatif, politique, une DHR de la Banque Populaire – Christelle Kilani -, la directrice du Réseau Canope – Marie-Caroline Missir -, des représentants syndicaux, des personnels de direction, CPE, professeurs et AESH

## LE SNALC A INSITÉ SUR...

- Le fait de ne pas institutionnaliser ces collectifs, la liberté de choix des collègues quant à la participation à ces collectifs et l'impossibilité d'imposer une charge de travail supplémentaire et de nouvelles contraintes aux personnels
- Le respect de la liberté pédagogique et des savoirs disciplinaires
- Le refus de faire rentrer la société civile dans l'école sans consentement ponctuel selon projets locaux validés par l'ensemble de la communauté éducative ; l'urgence de re sanctuariser l'école
- La nécessité de réaffirmer le rôle des parents en tant qu'éducateurs quand l'école se charge de dispenser des savoirs, le professeur étant un professionnel de l'enseignement
- Le danger des pratiques managériales innovantes larvées dans les solutions proposées par cet atelier
- Les attentes des enseignants en termes de formation

## L'AVIS DU SNALC

Dès le départ, le SNALC a senti que les débats étaient orientés ainsi que les invités et membres de l'atelier. Le SNALC est le seul intervenant parmi tous les collèges représentés à avoir clairement fait entendre des dissonances récurrentes et fortes sur la grande majorité des propositions malheureusement validées par cet atelier au final, qui consistent en règle générale à faire rentrer la société civile dans l'école en lui accordant le droit de participer à l'éducation de nos enfants de manière institutionnalisée, au détriment des enseignants et des personnels éducatifs en place, assurant de surcroît de nouvelles formes de gouvernance qui s'inspirent de stratégies managériales larvées de haut rendement .